

**Conseil syndical
Québec**

Le 22 janvier 2010

Rapport du président

Le 12 janvier, à 16 h 53, la population d'Haïti a été surprise par un violent séisme. Le dernier bilan provisoire indique que quelque 200 000 personnes en sont mortes. Le nombre de personnes blessées est beaucoup plus élevé. Dix jours après la catastrophe, plus d'un million de personnes sont sans abri, terrorisées par les quelque cinquante-neuf répliques sismiques qui ont eu lieu depuis le séisme fatal. Le bilan des décès canadiens est de treize, alors que 321 Canadiennes et Canadiens sont encore portés disparus. C'est le cas d'Anne Chabot et d'Anne Labelle, membres du SPGQ au service de Services Québec, qui faisaient partie d'une délégation de l'École nationale d'administration publique arrivée à Port-au-Prince le 12 janvier, quelques heures avant la première grande secousse sismique.

Les reportages télévisés ont pu nous faire mesurer et ressentir toute l'horreur de cette tragédie. Spontanément, nombre d'organismes ont appelé leurs membres à soutenir financièrement les organisations humanitaires déjà sur place ou projetant de s'y rendre. Tous les syndicats ont fait un don et appelé leurs membres à faire de même. Le SPGQ a donné 5 000 \$ à la Coalition humanitaire, composée de CARE Canada, d'Oxfam Canada, d'Oxfam-Québec et d'Aide à l'enfance Canada et a invité ses membres à soutenir Oxfam-Québec ou un organisme de leur choix. Un très grand nombre de pays ont soutenu financièrement l'aide humanitaire ou fourni de l'eau, de la nourriture, du personnel soignant, des médicaments, des abris temporaires et autre matériel de secours.

La reconstruction du pays exigera dix ans d'efforts soutenus, selon certaines évaluations. Il faudra donc continuer de donner, chaque année, pour le secours et le rétablissement du peuple haïtien. Le SPGQ relancera ses membres à ce sujet : donner aujourd'hui certes, mais, chaque année, choisir une date, celle de son anniversaire par exemple, pour donner encore.

Devant un tel drame, il est difficile d'opérer une transition élégante vers notre vie syndicale. Mais il le faut, négociation oblige.

Ces derniers temps, nous avons assisté à une formidable campagne de conditionnement de l'opinion publique orchestrée par le gouvernement pour persuader la population québécoise qu'elle n'a plus les moyens de se payer les mêmes services publics. Le ministre des Finances a créé un comité consultatif sur l'économie et sur les finances publiques chargé de conditionner l'opinion publique. Les quatre personnes qui en font partie sont résolument de droite. Ce sont les idées soutenues par elles qui ont engendré la crise que nous traversons. Pour sortir de cette crise, le ministre des Finances a donc logiquement choisi de demander des conseils à ceux qui ont applaudi au type de gouvernance qui nous y a plongés! À ce jour, par exemple, toutes savantes contributions confondues, leurs conseils furent de privatiser Hydro-Québec ou de

hausser les tarifs d'électricité, d'implanter un système de santé privé au Québec – un ticket modérateur aux usagers du système public–, de considérer l'équité salariale comme une nuisance publique et de questionner méthodiquement les salaires payés dans le secteur public. Soit dit en passant, le temps leur a probablement manqué pour livrer une contribution éclairante sur le scandale dans l'industrie de la construction ainsi que pour évaluer le gaspillage de fonds publics imputable au recours abusif à la sous-traitance, aux partenariats public-privé et aux népotismes en tous genres. En ces domaines, la science économique ou fiscale des alarmistes demeure silencieuse.

La campagne a été relayée par les médias, ceux de Quebecor en particulier, qui ont lancé une vaste opération placée sous le thème *Québec dans le rouge*. Malgré tous les efforts, le message de la droite ne passe pas : la population québécoise, même lorsqu'on la bourre de faussetés, ne se rend pas à l'idée que les services publics sont mauvais pour la santé économique du Québec. Le message ne passe tellement pas que la Rencontre économique 2010 qui vient d'avoir lieu, que le ministre des Finances voulait transformer en grand-messe sur la précarité des finances publiques, s'est transformée en opération boule de cristal! Après avoir noirci le présent, le gouvernement a dû se rabattre sur une stratégie de chercher l'azur dans le futur, en compagnie de ses « partenaires »!

Parlons de partenariat. À divers moments, et encore hier, le premier ministre a présenté les syndicats comme étant des partenaires « indispensables ». À en juger par les propositions qu'il dépose aux tables de négociation, l'Académie française sera bientôt appelée à revoir la définition du mot partenariat.

Partout, sous le prétexte d'assainir les finances publiques, ce sont des factures que le gouvernement présente aux syndicats. Encore une fois, les personnes qui travaillent au service de la population écoperont deux fois : une fois comme employé et une autre comme contribuable. Dans la fonction publique, les propositions patronales ne se limitent pas à des « récupérations » ou à des « réallocations » financières. Elles se présentent comme des attaques aux syndicats eux-mêmes. Si l'on en croit ce qui a été déposé par les porte-parole patronaux dans la fonction publique, le militantisme syndical sera compliqué par diverses mesures punitives. Le nouveau paradigme « partenarial » proposé par Québec est le suivant : si tu veux militer pour concrétiser ton droit d'association, tu perdras tous les avantages de la convention collective que tu auras négociée au nom des membres qui t'ont élu.

Devant une telle attaque, il faut garder la tête froide et le cœur chaud. Nous ne nous sommes pas engagés dans cette négociation pour oublier nos revendications et pour nous mettre à paniquer devant les provocations gouvernementales. Par négociation, nous entendons d'abord un processus qui établit ce qui, selon les parties, doit demeurer inchangé dans les conditions de travail. Un processus qui permet aux parties d'explicitier leurs propositions, d'en mesurer tous les impacts : sur les finances publiques, sur les relations du travail, sur le volume et la qualité de la production, sur la gestion du personnel – notamment en ce qui concerne l'attraction et la rétention–, sur la qualité de vie au travail, pour ne nommer que ces quelques balises. Un processus qui traduit ultimement l'intérêt commun des parties. Dans les services publics, les syndicats membres du Front commun se sont donné un slogan : *Ensemble pour les services publics!* Ils mettent de l'avant des propositions qui, à leurs yeux, servent autant les intérêts de la population que ceux des membres qu'ils représentent. Par exemple, dans la fonction publique, le SPGQ propose l'adoption de conditions de travail et une organisation du travail qui devraient améliorer la qualité de l'expertise professionnelle tout en la rendant moins dispendieuse que celle que nous livrent des entreprises parasitaires, improductives et ruineuses. La population paye pour les services publics et elle a le droit de savoir, d'évaluer ce que nous proposons.

Pour stopper la dévaluation de nos diplômes et de notre expérience de travail; pour doter nos ministères, organismes et institutions d'enseignement de personnel compétent et en nombre suffisant; pour élargir nos bases permanentes d'expertise; pour faire prévaloir, évaluation des épargnes potentielles à l'appui, l'expertise interne sur l'expertise externe; pour intéresser une relève de qualité et pour préserver nos mémoires organisationnelles, il revient aux membres que nous représentons de se faire entendre, dans leur milieu de travail et dans l'espace public, pour imposer le respect de ce qu'ils proposent pour de meilleurs et moins coûteux services publics au Québec.

Créons les conditions pour que leurs voix se fassent entendre clairement. Mobilisons-nous pour faire respecter notre projet de contrat de travail, aussi porteur d'un nouveau contrat social.

Bonnes délibérations.

Le président,

Gilles Dussault